



COMPTE RENDU DU CTL DU 25/03/2016 DESTRUCTION DU RESEAU DGFIP

En cette année 2016, l'accélération des restructurations est un axe de travail prioritaire de la Direction Générale. La Seine-Saint-Denis est particulièrement visée par cette politique.

Lors du dernier CTL (Comité Technique Local), le directeur départemental, Mr GLOUX, a présenté son 1^{er} projet d'ASR (Adaptation Structure Réseau) pour 2017 qui se solde par la **suppression de 4 trésoreries dans le département et de multiples restructurations :**

- la trésorerie municipale de La Courneuve, éclatée entre les trésoreries du Blanc-Mesnil et d'Aubervilliers
- la trésorerie mixte de Bagnolet, éclatée entre le SIP et la trésorerie Municipale de Montreuil
- la trésorerie impôts de Bondy sur Noisy le Sec ou la création d'un SIP sur Bondy
- les parties recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes d'Epinay, de Tremblay, de Stains sont rapatriées sur les SIP correspondants
- une trésorerie hospitalière est créée à Gagny, regroupant la gestion des centres hospitaliers de Montreuil et Montfermeil.

Toutes les organisations syndicales se sont prononcées contre ce projet et ont refusé de prendre part au vote lors de la seconde convocation du CTL pour dénoncer le déni de démocratie que constitue le passage en force de la direction.

Dans le même temps, la direction finalise la création des SIP comptables d'Aulnay et du Raincy, réforme mise en sommeil depuis 2009, en fermant les trésoreries impôts d'Aulnay et de Gagny. Toutes les organisations syndicales ont voté contre à l'exception de l'abstention bienveillante de la CFDT qui a permis de valider la fusion lors de cette réunion.

Pour la CGT, il ne saurait être question de remettre en cause les services publics de proximité, les garanties collectives des agents, et la remise en cause du réseau !

La CGT revendique :

- l'arrêt des restructurations
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'affectation sur tous les postes vacants d'emplois stables
- la création d'emplois nécessaires à la bonne exécution de toutes nos missions

LES RAN REMISES EN CAUSE

Pour mener à bien ses contre-réformes, la DG appelle de ses vœux à une adaptation des résidences à affectation nationale (RAN) à ses restructurations. C'est ainsi que 2 projets ont été présentés : passer des 11 RAN actuelles à 4 ou de 11 à 7.

Dans le 1^{er} projet, il s'agissait de créer 4 « super RAN » autour des 4 EPT (établissement public territorial de la métropole du Grand Paris) que compte le département. Solution non retenue par Mr GLOUX dans sa grande bonté.

Le second projet, finalement retenu, entraîne la fusion des RAN de :

- Saint-Denis et Saint-Ouen
- Aubervilliers, Pantin et Bobigny
- Montreuil et Noisy-le-Sec

Selon la direction locale, ce serait pour « *favoriser une meilleure allocation des ressources dans le cadre des mouvements locaux de mutation* ». En clair, cela signifie : laisser à la direction le soin d'affecter les agents où elle le souhaite. Et pourquoi pas un jour une seule RAN pour tout le département ?

On voit clairement qu'à travers cette fusion des RAN, c'est l'adaptation de nos règles de gestion aux futures restructurations qui se profile : avec tous les nouveaux entrants C bloqués 3 ans en ALD dans le cadre de la réforme des règles de gestion, l'élargissement des RAN permettra à la direction locale de déplacer les agents en fonction de ses besoins en contournant les règles de maintien à résidence.

Seule la mobilisation des agents avec les organisations syndicales pourront mettre en échec ces plans de destruction du réseau et de remise en cause des règles de gestion.

Montreuil, le 15 avril 2016